

Info-Flash

Santé Sécurité Environnement

Lundi 29 avril 2024

Numéro 2024-SSE 10

⇒ **Webinaire de l'INRS : point sur la prévention des risques professionnels**

Plusieurs fois par an, l'INRS propose des webinaires afin de faire le **point sur la prévention des risques professionnels**. Ils sont destinés notamment aux préventeurs, aux médecins du travail, aux membres de CSE et CSSCT ainsi qu'aux employeurs.

Ces conférences en ligne, d'environ 40 minutes, sont suivies d'une séance de questions-réponses. Elles peuvent être suivies en direct ou en différé. L'inscription est libre mais obligatoire.

L'INRS organisera, **en juin 2024**, les 3 webinaires suivants :

- le jeudi 6 juin 2024 à 11h : [Travailler en période de forte chaleur : quelle prévention ?](#)
- le mardi 11 juin 2024 à 11h : [Bruit au travail : évaluation et prévention](#)
- le mardi 18 juin à 11h : [Utilisation des machines : les points clés de la démarche de prévention](#)

⇒ **Questions-réponses sur les vérifications des installations électriques**

Le ministère du Travail a publié un [questions-réponses](#) sur les **précautions que doivent prendre les employeurs pour faire vérifier leurs installations électriques**.

Au travers de 7 questions-réponses, le ministère du Travail s'adresse aux entreprises utilisatrices d'installations électriques, aux organismes de contrôle et aux autres professionnels concernés.

Pour rappel, le Code du travail prévoit aux articles [R. 4226-14](#), [R. 4226-16](#) et [R. 4722-26](#) des vérifications obligatoires des installations électriques.

Conformément aux objectifs et au processus de vérification fixés par l'[arrêté du 26 décembre 2011](#), ces vérifications nécessitent la réalisation d'examen, d'essais et de mesurages sur les sites. Elles peuvent être réalisées par un organisme accrédité ou par une personne qualifiée appartenant à l'entreprise : c'est ce que rappelle ce questions-réponses.

⇒ **Webinaire de la CARSAT : point sur les subventions prévention TPE**

Comme vous le savez, **la Carsat Sud-Est peut aider les entreprises de Paca et Corse à financer un équipement de prévention, une formation, une prestation de conseil ou les frais de personnel de prévention dans le but de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles de leurs salariés**.

A ce titre, elle organise un [webinaire le lundi 10 juin 2024 à 13h30](#) sur les thématiques suivantes :

- aides disponibles et montants maximum versés,
- équipements et prestations financés,
- conditions d'attribution
- conseils pour optimiser sa demande de subvention.

Le lien pour s'inscrire : <https://app.livestorm.co/cnam-9/30-minutes-pour-tout-savoir-sur-les-subventions-prevention?type=detailed>